

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02095

Numéro SIREN : 480 260 322

Nom ou dénomination : 100% URGENCE

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2023 sous le numéro de dépôt 3245

Désignation de l'entreprise		100 % URGENCE					Néant <input type="checkbox"/> *							
Adresse de l'entreprise		114 RUE JEAN JAURES					59491 VILLENEUVE D ASCQ							
SIRET	4	8	0	2	6	0	3	2	2	0	0	0	3	1
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1	2	Durée de l'exercice précédent *					1	2				
												Exercice N clos le		
												31 12 2021		
												Brut	Amortissements, provisions	Net
												1	2	3
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA										
IMMobilisations incorporelles	Frais d'établissement *			AB	17 439		AC	8 720				8 719		
	Frais de développement *			CX			CQ							
	Concessions, brevets et droits similaires			AF	430 000		AG					430 000		
	Fonds commercial (1)			AH			AI							
	Autres immobilisations incorporelles			AJ			AK							
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			AL			AM							
IMMobilisations corporelles	Terrains			AN			AO							
	Constructions			AP			AQ							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			AR	1 300		AS	1 300						
	Autres immobilisations corporelles			AT	780		AU	780						
	Immobilisations en cours			AV			AW							
	Avances et acomptes			AX			AY							
ACTIF immobilisé * IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			CS			CT							
	Autres participations			CU	80		CV					80		
	Créances rattachées à des participations			BB			BC							
	Autres titres immobilisés			BD			BE							
	Prêts			BF			BG							
	Autres immobilisations financières *			BH	1 468		BI					1 468		
TOTAL (II)				BJ	451 067		BK	10 800				440 267		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements			BL			BM							
	En cours de production de biens			BN			BO							
	En cours de production de services			BP			BQ							
	Produits intermédiaires et finis			BR			BS							
	Marchandises			BT			BU							
ACTIF CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes			BV			BW							
	Clients et comptes rattachés (3) *			BX	14 960		<td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">14 960</td>					14 960		
	Autres créances (3)			BZ	326 244		CA					326 244		
	Capital souscrit et appelé, non versé			CB			CC							
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)			CD			CE							
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités			CF	12 724		CG					12 724		
	Charges constatées d'avances (3) *			CH			CI							
	TOTAL (III)				CJ	353 927		CK					353 927	
	Frais d'émission d'emprunt à étailler	(IV)			CW									
	Primes de remboursement des obligations	(V)			CM									
Écarts de conversion actif *	(VI)			CN										
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	804 994		1A	10 800				794 194		
Renvois:(1) dont droit au bail :				(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	1 468		(3) Part à plus d'1 an : CR						
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :			Stocks :				Créances :						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		100 % URGENCE					Néant <input type="checkbox"/> *				
							Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :					DA	10 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB					
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence	EK)	DC					
	Réserve légale (3)					DD	1 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE					
	Réserves réglementées (3) *	(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF					
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *				DG	118 101				
	Report à nouveau					DH	108 236				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)										
	Subventions d'investissement					DJ					
Autres fonds propres	Provisions réglementées *					DK					
						TOTAL (I)	DL 255 188				
	Produit des émissions de titres participatifs					DM					
	Avances conditionnées					DN					
Provisions pour risques et charges						TOTAL (II)	DO				
	Provisions pour risques					DP					
	Provisions pour charges					DQ					
						TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS					
	Autres emprunts obligatoires					DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	477 568				
	Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs	E1)	DV					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	27 287				
	Dettes fiscales et sociales					DY	14 150				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ					
Compte de régul.	Autres dettes					EA					
	Produits constatés d'avance (4)					EB	20 000				
						TOTAL (IV)	EC 539 006				
	Écart de conversion passif *					TOTAL (V)	ED				
						TOTAL GENERAL (I à V)	EE 794 194				
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital					1B					
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)					1C				
		- Écart de réévaluation libre					1D				
		- Réserve de réévaluation (1976)					1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *					EF					
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG	61 437				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EH	18 611					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(3)

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		100 % URGENCE				Néant □ *				
		Exercice N								
		France	Exportations et intracommunautaires	livraisons	TOTAL					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue { Biens *	FD		FE		FF				
	Services *	FG	520 554	FH		FI				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	520 554	FK		FL				
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation				FO	19 257				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP					
	Autres produits (1) (11)				FQ					
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)				FR	539 811				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	19 337				
	Variation de stocks (marchandises) *				FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU					
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *				FW	225 591				
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	18 399				
	Salaires et traitements *				FY	177 809				
	Charges sociales (10)				FZ	50 013				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	8 720				
		- dotations aux provisions			GB					
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
	Autres charges (12)				GE					
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	499 869				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG				
Opération s en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM					
	Défauts positifs de change				GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO					
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				GP					
CHARGES FINANCIÈRES	Défauts financiers aux amortissements et provisions *				GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR					
	Défauts négatifs de change				GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT					
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				GU					
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV				
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW				
						39 942				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		100 % URGENCE			Néant <input type="checkbox"/> *
					Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	18 822	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7)	(VII)	HD	18 822	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	37 763	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)	(VIII)	HH	37 763	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)					HI (18 941)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					(IX) HJ
Impôts sur les bénéfices *					(X) HK 3 150
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL 558 634
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM 540 782
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)					HN 17 851
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières		HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *		HP		
	- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX		
	(6 ter) Dont { - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC		
	- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D du CGI)		RD		
	(9) Dont transfert de charges		A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5) A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9		
		dont cotisations facultatives Madelin	A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					Exercice N
					Charges exceptionnelles Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N
					Charges antérieures Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

La Gérance
Certifiée Conforme

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du 27 juin 2022 :

Exercice clos au 31/12/2020	Exercice clos au 31/12/2019	Exercice clos au 31/12/2018	NEANT	NEANT	NEANT

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des 3 dernières exercices :

- Au poste « Autres réserves » la somme de : 17.851 €

Affectation :

- Bénéfice : 17.851 €

Origine :

L'exercice écoulé ayant fait apparaître un bénéfice de 17.851 euros, l'Assemblée Générale décide d'afficher le résultat de l'exercice de la façon suivante :

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

ASSÉMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRES ANNUELLE EN DATE DU 27 JUIN 2022

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros
Siège social : 26 rue de Mulhouse 59290 WASQUEHAL
RCS LILLE METROPOLE 480 260 322

100 % URGENCE

Désignation de l'entreprise		100 % URGENCÉ						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
					1	2	Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ		D8		D9 17 439
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	30 000	KE		KF 440 000
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	(dont composants	L9)	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	(dont composants	M1)	KM		KN		KO
		Installations gales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2)	KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants	M3)	KS	1 300	KT		KU
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX
		Matériel de transport *			KY	780	KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ
FINANCIERES	Avances et acomptes				LK		LL		LM
	TOTAL III				LN	2 080	LO		LP
	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T
	Autres participations				8U	80	8V		8W 1 136
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S
CORPORELLES	Prêts et autres immobilisations financières				1T	1 468	1U		1V 64 470
	TOTAL IV				LQ	1 548	LR		LS 65 606
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	33 628	ØH		ØJ 523 045
	DIMINUTIONS								
CORPORELLES	CADRE B		Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence
	Par virement de poste à poste							Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
	1				2		3		4
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	17 439	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	40 000	LW	430 000	1X
	Terrains				IP		LX		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions	IS		MG		MH		MI
FINANCIERES	Installations techniques, matériel et outillages industriels				IT		MJ		ML 1 300
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers	IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR 780
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NB
	Avances et acomptes				NC		ND		NF
	TOTAL III				IY		NG		NH 2 080 NI
	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		ØW
	Autres participations				IØ		ØX	1 136	ØY ØZ
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4			ØK	105 606	ØL	451 067	ØM

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise		SARL 100 % URGENCE						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 1						
		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2)⁽¹⁾			Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
CADRE A		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] ⁽⁵⁾	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] ⁽⁵⁾	
		①	②	③	④		⑤	⑥
1	Concessions, brevets et droits similaires							
2	Fonds commercial							
3	Terrains							
4	Constructions							
5	Installations techniques mat. et out. industriels							
6	Autres immobilisations corporelles							
7	Immobilisations en cours							
8	Participations							
9	Autres titres immobilisés							
10	TOTAUX							

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-----
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	----- -
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	----- =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		100 % URGENCE						Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY	EL	EM		EN				
Fonds commercial			RE	RF	RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE	PF	PG		PH				
TOTAL I			RK	RM	RN		RO				
Terrains			PI	PJ	PK		PL				
Constructions	Sur sol propre		PM	PN	PO		PQ				
	Sur sol d'autrui		PR	PS	PT		PU				
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW	PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 300 QA	QB		QC	1 300			
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers		QD	QE	QF		QG				
	Matériel de transport		QH	780 QI	QJ		QK	780			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM	QN		QO				
	Emballages récupérables et divers		QP	QR	8 720 QS		QT	8 720			
TOTAL II			QU	2 080 QV	8 720 QW		QX	10 800			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	2 080 ØP	8 720 ØQ		ØR	10 800			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6				
		Défibrillateur de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Défibrillateur de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc., aménagements divers		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages, récupérations et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM				NO		
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
			Montant net au début de l'exercice	Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

(7)

DGFiP N° 2056-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		100 % URGENCE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participations	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF					
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		100 % URGENCE						Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
					1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
		Autres immobilisations financières		UT	1 468	UV	1 468	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA						
		Autres créances clients		UX	14 960		14 960			
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*) UO	Z1							
		Personnel et comptes rattachés		UY						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
		Impôts sur les bénéfices		VM						
		État et autres collectivités publiques Taxe sur la valeur ajoutée		VB						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN						
		Divers		VP						
		Groupe et associés (2)		VC						
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	326 244		326 244			
		Charges constatées d'avance		VS						
		TOTaux		VT	342 671	VU	342 671	VV		
RENOVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
	(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans			
				1	2	3	4			
		Emprunts obligatoires convertibles (1)	7Y							
		Autres emprunts obligatoires (1)	7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an maximum à l'origine	VG							
		à plus d'1 an à l'origine	VH	477 568			477 568			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	27 287		27 287				
		Personnel et comptes rattachés	8C							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D							
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E	14 150		14 150				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW							
		Obligations cautionnées	VX							
		Autres impôts, taxes et assimilées	VQ							
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J							
		Groupe et associés (2)	VI							
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K							
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2							
		Produits constatés d'avance	8L	20 000		20 000				
		TOTaux		VY	539 006	VZ	61 437	477 568		
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	383 918	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	31 072						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD